

Faire un V.I.E à l'étranger



Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E) est un contrat d'expatriation français vous permettant **de rejoindre une mission à l'étranger au sein d'une filiale d'entreprise française**. S'adressant au moins de 28 ans, il permet de partir travailler à l'étranger dès le début de votre carrière, tout en profitant d'un cadre contractuel préétabli par l'agence Business France.

Qu'est que le programme V.I.E à l'étranger ?

Le programme de Volontariat International en Entreprise (V.I.E) a pour but de **permettre aux jeunes français diplômés de partir en mission professionnelle à l'étranger** tout en bénéficiant d'un statut public et d'une protection sociale adaptée pendant leur séjour.

En partant travailler à l'étranger à travers un contrat V.I.E, c'est la garantie pour vous et l'entreprise d'utiliser un programme bien encadré, qui a déjà fait ses preuves, et qui vous couvre pour toute la durée du séjour. Les démarches sont globalement simplifiées par rapport à une expatriation classique, alors que le coût de la mission pour l'entreprise est plus avantageux.

Quelles sont les conditions de la mission V.I.E à l'étranger ?

Si vous souhaitez partir en mission de Volontariat International à l'étranger, **votre projet respectera les conditions et requis suivants :**

- La mission doit se dérouler sur une période de 6 à 24 mois
- Être âgé de 18 à 28 ans
- Être de nationalité français ou européenne et être en règle avec les obligations de service national de votre pays
- Ne pas avoir d'activité économique en parallèle de la mission. Il est ainsi impossible de travailler à temps partiel, entreprendre, ou générer des revenus suite à une activité économique pendant votre V.I.E.

Quels sont les avantages du programme V.I.E ?

Les avantages du programme sont nombreux, et vous facilitent principalement **un départ sans encombre et encadré vers l'étranger** alors que vous bénéficiez d'un statut protecteur tout le long de votre séjour. On retiendra notamment :

- Des indemnités financières réglementées qui vous permettent de vivre aisément sur place
- Le soutien et la formation de « Business France » avant votre départ
- Une sécurité sociale adaptée pour votre séjour
- Un encadrement tout au long du séjour
- Un taux d'embauche en fin de mission de près de 70% selon Business France
- Une exemption d'imposition sur le revenu pour vos indemnités de séjour

Quel est l'organisme en charge du programme V.I.E ?

Le Volontariat International en Entreprise est **sous la tutelle de l'Ambassade de France**. Le programme est géré par deux entités qui ont fusionnées pour n'en faire plus qu'une seule en 2015 : l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII), chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France et l'Agence Française pour le Développement International des Entreprises (UBIFRANCE). La nouvelle entité depuis le 1er Janvier 2015 est nommée Business France, et se charge de l'ensemble des activités précédemment citées, et donc des programmes V.I.E.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le [portail officiel Business France](#).

Dans quel organisme effectué votre mission de Volontariat International en Entreprise ?

La mission doit s'effectuer au sein d'une entreprise, ou d'une structure française publique ou parapublique relevant du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, ou du Ministère de l'Économie.

Il est aussi possible de rejoindre une structure publique locale étrangère, comme un centre de recherches et les universités publiques ainsi que des organisations internationales ou des associations agréées.

Comment trouver une mission de Volontariat International (VIE) à l'étranger ?



Les missions de Volontariat International s'adressent aux **jeunes de 18 à 28 ans souhaitant développer leur carrière à l'étranger** durant les premières années suivant l'obtention de leur diplôme. Les missions VIE se différencient en bien des points d'un [emploi à l'étranger](#), notamment sur les méthodes pour trouver une mission à l'international.

Comme nous allons le voir, [le programme de Volontariat International](#) vient avec plusieurs contraintes dans le choix de votre entreprise, de votre mission ainsi que les différents canaux de recherche de mission.

Voici donc notre guide pour **trouver une mission de Volontariat International en Entreprise à l'étranger !**

Pour aller plus loin : ["Le guide du Volontariat International à l'étranger"](#)

Quelle entreprise pour un VIE à l'étranger ?

En 2016, selon [l'étude annuelle](#) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), **1900 entreprises françaises ont fait appel à un ou plusieurs volontaires internationaux**. Chaque année, ce nombre est en augmentation grâce au gain de popularité du programme, la communication continue de Business France, et le coût très faible pour l'entreprise d'un Volontaire par rapport à un contrat d'expatrié.

Et si l'on parle d'entreprises françaises uniquement, c'est pour une raison précise : **seules les entreprises françaises disposant d'une ou plusieurs filiales à l'étranger** peuvent accueillir des VIE. Une entreprise n'ayant aucune activité en France n'aura donc pas la possibilité de faire appel à vos services sous un contrat VIE, et devra se rabattre sur un contrat local.

Cette contrainte est la première à prendre en compte lorsque vous débutez vos recherches car elle restreint de manière drastique vos possibilités. Si vous avez eu l'occasion de faire un stage ou travailler au sein d'une start-up, PME voire même d'un grand groupe n'ayant pas d'activités en France, vous ne pourrez pas leur proposer vos services sous un contrat VIE.

Quel profil pour trouver un VIE à l'étranger ?

Dans les faits, il n'existe aucune contrainte officielle concernant le niveau de qualification ou d'expérience professionnelle pour le programme VIE. En revanche, les entreprises sélectionnent les candidats selon la qualité et l'adéquation de leur profil avec la mission.

La très grande majorité des missions à l'étranger requièrent **une spécialisation obtenue à travers les études supérieures**, et une première expérience réussie à travers un stage ou un premier emploi dans le domaine, ce qui restreint particulièrement les profils ayant accès aux offres de VIE.

Ainsi, une étude de Business France [parue dans Le Point](#) met en avant que **90% des jeunes partant en VIE disposent d'un Bac +5**, à 66% issue d'une école de commerce ou d'ingénieur. A cela s'ajoute généralement plusieurs années d'expérience professionnelle, le [Volontaire moyen ayant 26 ans](#) durant sa mission en 2016.

Il existe donc véritablement un profil type pour le Volontaire moyen, lié aux attentes des entreprises et leurs requis pour les offres de VIE à l'étranger. Cela ne constitue en rien une barrière pour postuler si vous ne rentrez pas dans ces catégories, mais il est bon de savoir que vous sortirez peut-être plus du lot avec votre profil.

Si le programme de Volontariat International en Entreprise est accessible partout dans le monde, les filiales d'entreprises françaises de certains pays ont plus ou moins intégré le programme VIE dans leurs méthodes de recrutement.

Ainsi, en 2016, selon [l'étude annuelle du MEAE](#), les 10 pays suivants disposaient du plus grand nombre de Volontaires :

1. Belgique : 1208 Volontaires – 12,6%
2. États-Unis : 1185 Volontaires – 12,4%
3. Allemagne : 929 Volontaires – 9,7%
4. Royaume-Uni : 832 Volontaires – 8,7%
5. Canada : 349 Volontaires – 3,6%
6. Espagne : 344 Volontaires – 3,6%
7. Chine : 285 Volontaires – 3,0%
8. Hong-Kong : 281 Volontaires – 2,9%
9. Singapour : 276 Volontaires – 2,9%
10. Luxembourg : 241 Volontaires – 2,5%

Au total, c'est **9 573 Volontaires qui étaient en mission dans le monde entier** alors que le top 10 des destinations représente 61,9% d'entre eux. Les quelques 124 autres pays restants se partagent donc 38,1% des Volontaires restants.

Les missions de Volontariat étant généralement renouvelées d'une année sur l'autre, cette répartition vous donne une idée du nombre d'opportunités annuelles au sein de chaque pays et vos chances de succès.

Il faut bien entendu prendre en compte d'autres facteurs, tel que le nombre de candidats pour chaque pays, l'attractivité de votre profil, ou encore le secteur dans lequel vous souhaitez postuler pour avoir une idée plus précise de vos chances de réussite.

Quel secteur pour trouver un VIE à l'étranger ?

Tous les secteurs sont accessibles pour les VIE à l'étranger, mais certains sont plus propices que d'autres à proposer des opportunités au sein du programme. A nouveau, c'est vers [l'étude annuelle du MEAE](#) qu'il faut se tourner pour avoir des chiffres précis, et voici ce que cela donne pour 2016 :

1. Banque : 1238 Volontaires (18%)
2. Fabrication de véhicules : 853 Volontaires (13%)
3. Industrie Pharmaceutique : 647 Volontaires (10%)
4. Services informatiques : 470 Volontaires (7%)
5. Services et conseils aux entreprises : 324 Volontaires (5%)
6. Services : 323 Volontaires (5%)
7. Conseil, ingénierie en systèmes informatiques : 275 Volontaires (4%)
8. Travaux publics : 251 Volontaires (4%)
9. Transport ferroviaires et urbains : 229 Volontaires (3%)
10. Construction aéronautique et spatiale : 223 Volontaires (3%)

Ces 10 secteurs parmi plus d'une centaine **représentent déjà 72% des missions de VIE actives en 2016** ! Si vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté, tentez votre chance dans ces secteurs d'activités ne peut être que bénéfique.

Créer sa propre mission VIE à l'étranger

Avant de débiter notre guide des sources utiles pour trouver une mission de Volontariat Internationale, nous souhaitons mettre en avant **la possibilité de créer sa propre mission en VIE**. En effet, le programme gagne en popularité auprès des entreprises internationales, mais de nombreuses entreprises à l'étranger ne connaissent pas ou peu les avantages qui lui sont liés.

Il est indispensable de prendre en compte que ce type de contrat n'existe qu'en France, et est géré depuis la France. Si vous détectez des opportunités potentielles au sein d'une entreprise française disposant de filiales à l'étranger, que cela soit en stage ou lors d'un premier emploi, **n'hésitez pas à leur proposer la solution du VIE** pour obtenir votre poste à l'étranger.

Il arrive souvent que les entreprises soient frileuses à investir dans de jeunes candidats à cause de la formation nécessaire. Un recrutement en VIE coûte **généralement bien moins cher qu'un expatrié à l'entreprise**, et peut faire la différence dans la création d'un poste à l'étranger ! Pour les grands groupes faisant déjà appel à des VIE, ne partez pas du principe que l'intégralité des managers de l'entreprise est familière avec le programme.

Il est possible que certaines branches ou équipes d'une entreprise soient parfaitement informées et utilisent des candidats au VIE régulièrement, alors que le manager en face du couloir n'a pas encore implémenté cette pratique et n'a jamais entendu parler du programme ! N'hésitez donc pas **à agir comme un ambassadeur du programme**, et vendre le programme VIE aux entreprises.

Pour vous aider, vous pouvez consulter la liste des avantages du programme VIE pour les employeurs présent sur [le portail Civiweb](#).

Trouver un VIE à l'étranger : les 10 sources utiles

Alors que l'on pourrait penser que la recherche d'offres sur Internet soit le meilleur moyen de trouver un VIE à l'étranger, la réalité est plus nuancée. Selon une interview de Business France, organisme en charge du volontariat international en France, parue dans [le magazine Le Point](#), seul 30% des recrutements en mission VIE se font sur le web.

Afin de diversifier vos recherches, et vous assurer de postuler à travers tous les canaux qui s'offrent à vous, voici **notre guide des 10 sources utiles pour trouver un VIE à l'étranger**.

Le portail Civiweb : Point de départ de toute recherche, [le portail Civiweb](#) géré par l'agence Business France dispose à tout moment de plusieurs centaines d'offres de mission partout dans le monde. Une inscription est nécessaire pour pouvoir postuler.

Les espaces carrières des entreprises françaises : Si elle dispose d'au moins une filiale à l'étranger, les entreprises n'hésitent généralement pas à publier les offres de VIE sur leur espace carrière. Recherchez les entreprises qui vous intéressent, et postulez directement !

Les portails de recherche d'emplois français : Les entreprises n'hésitent généralement pas à publier les offres de VIE sur les portails de recherche d'emploi classiques, dans les rubriques « Internationales ». De par la nature du programme, il est conseillé de privilégier les portails de recherche d'emploi dédié aux cadres ou professions intermédiaires, ainsi que les portails généraux.

Le réseau interne de votre entreprise : Si l'entreprise dans laquelle vous avez effectué un stage, une mission, ou une césure dispose d'une filiale à l'étranger, c'est le moment d'activer votre réseau ! De nombreuses entreprises proposent des VIE aux anciens stagiaires afin de continuer sur leur lancée et intégrer définitivement l'organisation en CDI ou équivalent à l'issue de leur mission.

Le réseau d'amis et collègues : Si vous avez étudié à l'université ou en école, effectuez des stages, un premier emploi, ou si vous disposez d'un réseau de connaissances étendu, n'hésitez pas à y faire appel ! En particulier chez les jeunes sortant des études au niveau Master, il n'est pas rare que des offres de VIE circulent suite au départ de l'ancien Volontaire.

Les événements de recrutement : Que cela soit des salons internationaux, les événements de votre école ou université, ou encore une communication ouverte d'une entreprise, n'hésitez pas à vous rendre à ces événements qui mettent souvent en avant les opportunités à l'international.

Les réseaux professionnels (Linkedin, Viadeo) : Les entreprises publient de nombreuses offres de VIE directement sur les réseaux professionnels, alors que des groupes dédiés existent sur ces plateformes. A titre d'exemple, [la page Club V.I.E](#) sur Linkedin ou encore [la page Candidats V.I.E](#) toujours sur Linkedin.

Les réseaux liés à votre établissement d'études : Les missions VIE sont généralement passées tous les 6 mois à 2 ans de Volontaire à candidat(s) lorsque la mission se termine et doit être renouvelée. En rejoignant les groupes carrières de vos anciens établissements d'études, vous avez de fortes chances de voir apparaître de nombreuses offres de VIE par mail, sur votre espace étudiant, ou sur les réseaux sociaux.

Où ne faut-il pas chercher une mission de Volontariat International ?

Pour finir, nous allons nous intéresser aux sources d'offres où vous n'aurez que peu ou pas de chances de trouver une offre VIE. La plus grande erreur serait de vous tourner vers **les sites de recherche d'emploi nationaux des pays étrangers**, qui vous offriront tous les types de contrats locaux mais absolument aucune mission en tant que VIE car ce contrat est une spécificité française.

Les entreprises 100% étrangères sont aussi à proscrire, car si elles ne disposent pas d'activités en France, il sera impossible de mettre en place une mission VIE avec Business France. Hormis ces deux sources, vous avez normalement toutes les chances de pouvoir mettre en place une mission VIE si vous trouvez une opportunité !